



Avis d'ouverture

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la CORREZE organise,
pour la région Nouvelle-Aquitaine, au titre de l'année 2021

LE CONCOURS SUR TITRES AVEC ÉPREUVE D'ACCÈS AU GRADE DE PUÉRICULTRICE TERRITORIALE de classe normale

(CATEGORIE A)

CONDITIONS D'ACCÈS

Le Concours est ouvert aux candidats de nationalité française ou ressortissants d'un des Etats membres de la Communauté européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen autres que la France, titulaires du Diplôme d'État de puéricultrice mentionné à l'article R.4311-13 du code de la santé publique ou d'une autorisation d'exercer cette profession délivrée en application de l'article L.4311-4 du même code.

NOMBRE DE POSTES	CDG ORGANISATEUR	LIEU DE L'ÉPREUVE
26	Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la CORRÈZE 19 C route de Champeau CS 90208 – 19007 TULLE CEDEX Tél. : 05.55.20.69.41 Préinscriptions sur le site : www.cdg19.fr	TULLE

DEBUT DES INSCRIPTIONS OU DES PREINSCRIPTIONS SUR INTERNET	DATE LIMITE DE RETRAIT DES DOSSIERS D'INSCRIPTION OU DES PREINSCRIPTIONS SUR INTERNET	DATE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS	ÉPREUVE ORALE
Mardi 13 octobre 2020	Mercredi 18 novembre 2020	Judi 26 novembre 2020	A partir du lundi 8 février 2021

Attention : les inscriptions (retraits de dossiers, demandes de dossiers par voie postale, préinscriptions en ligne sur internet, dépôt des dossiers) s'effectuent auprès du CDG organisateur, indiqué dans le tableau ci-dessus, selon les modalités pratiques de ce dernier (renseignements sur les sites internet des CDG).

